**Portails de patients (PP)**

**Modèle de proposition**

# Objectifs de financement du projet

Le ministère de la Santé a approuvé un financement dédié pouvant atteindre 11,25 millions de dollars par an pour les exercices 2021-22 et 2022-23 pour les équipes de Santé Ontario (ESO), les équipes en développement et d’autres organismes de soins de santé afin de mettre en œuvre de nouveaux programmes de portails de patients ou d’étendre les programmes de portails de patients existants dans la province. Ce financement vise à soutenir le redressement du système de santé en transformant la façon dont les soins sont dispensés et en aidant les ESO à renforcer leur maturité en matière de santé numérique.

Santé Ontario lance un appel de propositions pour des programmes novateurs d’une durée de deux ans, jusqu’au 31 mars 2023, en vue de la création et de l’implantation d’un portail de patients qui leur donnera un accès numérique à leurs renseignements sur la santé, conformément aux Normes de services provinciales sur les portails des patients (PP). Ces programmes de portail de patients peuvent être dirigés par une région de Santé Ontario, une ESO ou des groupes d’ESO, des équipes en développement et d’autres organismes de soins de santé, afin de fournir aux patients un accès à un portail sur une base régionale ou sous-régionale.

Les propositions retenues recevront un financement pour l’exercice 2021-22 et pourront bénéficier d’un financement supplémentaire pour l’exercice 2022-23 jusqu’au 31 mars 2023. Les proposants sont invités à soumettre un plan d’implantation et une demande de financement sur un ou deux ans, ainsi qu’un budget détaillé pour l’exercice 2021-22. Santé Ontario conclura une entente de paiement de transfert avec les proposants retenus. À compter de mars 2022, les ESO et les ESO en développement qui ont atteint leurs objectifs pour l’exercice 2021-22 devront soumettre à Santé Ontario un nouveau plan d’implantation et un budget pour l’exercice 2022-23 aux fins d’examen avant de conclure une entente de paiement de transfert pour l’exercice 2022-23. Les ESO ne seront pas tenues de rédiger une nouvelle proposition de projet pour recevoir un financement pour l’exercice 2022-23.

Les objectifs de ce financement sont les suivants :

* Mettre en place de nouveaux moyens permettant à un plus grand nombre d’Ontariens d’accéder à leurs renseignements personnels sur la santé ou accroître la portée ou la fonctionnalité d’une solution existante;
* Offrir aux patients ou à leurs délégués un accès rapide à leurs renseignements personnels sur la santé provenant de deux secteurs de la santé ou plus; et
* Accroître l’engagement des patients grâce à des canaux d’accès numériques améliorés (p. ex., matériel éducatif, soins virtuels, etc.).

# Instructions pour remplir la proposition

* Avant de remplir ce modèle, il est important d’examiner les critères de financement pour les portails de patients (PP), les Normes de services provinciales sur les portails des patients (PP) et le Guide provincial de mise en œuvre sur les portails des patients (PP).
* Avant de remplir ce modèle, les fournisseurs de services de santé intéressés devraient discuter avec leur responsable régional, Solutions numériques pour la santé de Santé Ontario pour déterminer si une initiative potentielle répond aux critères et aux besoins de leur ESO et de leur communauté.
* Les organismes de soins de santé qui sont membres d’une ESO, d’une équipe en développement approuvée ou de plusieurs ESO doivent remplir la section ESO ci-dessous.
* Santé Ontario peut participer à l’élaboration de la proposition en tant qu’expert en la matière.
* Toutes les propositions doivent être approuvées par la région Santé Ontario appropriée avant d’être soumises au Secrétariat des soins numériques et virtuels de Santé Ontario pour examen et approbation du financement.

|  |
| --- |
| Entrer le titre de la proposition ici |

## Renseignements sur le proposant

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Région de Santé Ontario qui soumet la proposition** (cochez plus d’une case pour les propositions soumises par plusieurs régions) : | **Région de Toronto** (RLISS Centre-Toronto)  **Région Centre** (RLISS du Centre, de Mississauga Halton, du Centre-Ouest et de Simcoe Nord Muskoka)  **Région Est** (RLISS de Champlain, du Sud-Est, du Centre-Est)  **Région Ouest** (RLISS de Waterloo Wellington, du Sud-Ouest, d’Erie St. Clair, de Hamilton Niagara Haldimand Brant)  **Région Nord** (RLISS du Nord-Est et du Nord-Ouest) | | |
| **Responsable régional de transition de Santé Ontario :** | | | Entrer le nom |
| **Soumise par :** (Nom du responsable régional de transition de Santé Ontario) | | | Entrer le nom |
| **ESO et/ou fournisseur de services de santé soumettant la proposition** | | | Entrer le nom de l’ESO ou du FSS |
|  | | | Entrer le nom et l’adresse courriel de la personne-ressource |
|  | | |  |
| **Bénéficiaire du paiement de transfert**  Toutes les propositions doivent être parrainées par un organisme fournisseur de services de santé que la région considère comme apte à gérer le projet, et auquel Santé Ontario peut verser le financement conformément aux processus financiers existants. Pour les propositions d’ESO, le bénéficiaire du financement doit être le détenteur de l’enveloppe budgétaire pour l’ESO ou son représentant. L’organisme de prestation de services de santé identifié ci-dessous accepte de conclure un accord avec Santé Ontario pour gérer et transférer les fonds à tout autre organisme ou fournisseur participant à ce projet. Tout accord avec un fournisseur sera conclu entre l’organisme de prestation de services de santé et le fournisseur. | | | |
| **Nom légal du bénéficiaire du paiement de transfert :** | | Entrer le nom légal de l’organisme parrain qui sera nommé dans l’avis d’entente de paiement de transfert | |
| **Personne-ressource de la direction de l’organisme parrain qui sera nommée dans l’avis de l’entente de financement :** | | Entrer le nom, poste | |
| Entrer l’adresse courriel | |
| Entrer le numéro de téléphone | |
| **Principale personne-ressource pour les questions financières (directeur financier, directeur comptable) de l’organisme parrain pour répondre aux demandes requises en lien avec l’entente de financement :** | | Entrer le nom, poste | |
| Entrer l’adresse courriel | |
| Entrer le numéro de téléphone | |

## Directives à l’intention des ESO

|  |
| --- |
| **Directives à l’intention des ESO (si non applicable, passer à la question suivante)**  Les soumissions émanant d’une ou plusieurs ESO approuvées ou d’équipes en développement doivent démontrer que leurs propositions sont alignées avec le modèle des ESO. Voici des exemples de la manière dont les propositions peuvent démontrer leur alignement sur le modèle des ESO. Veuillez cocher toutes les cases qui s’appliquent. |
| La proposition a-t-elle été élaborée par l’ESO conformément aux processus décrits dans son(ses) entente(s) décisionnelle(s) collaborative(s), et son signataire est-il l’ESO (p. ex., conseil de direction)?  La proposition s’aligne-t-elle sur les priorités de l’ESO et les indicateurs de performance qui lui sont propres?  La proposition prévoit-elle une collaboration active entre les membres de l’ESO?  Les fonds seront-ils versés et gérés par un détenteur de l’enveloppe budgétaire nommé par l’ESO au nom de tous les bénéficiaires membres de l’ESO?  La proposition s’aligne-t-elle sur les directives du ministère à l’intention des équipes en développement, si applicable (p. ex., s’associer à d’autres équipes)? |
|  |
| **Veuillez décrire comment la proposition s’aligne sur le modèle de l’ESO, en incluant les noms des ESO impliquées (max. 2 paragraphes).** |
| Faire un résumé ici |
|  |

## Détails de la proposition

|  |
| --- |
| Résumez en 3-4 paragraphes la portée et les objectifs de votre proposition, en indiquant les organismes participants et le nombre estimé de patients uniques qui accéderont à la solution de portail de patients d’ici le 31 mars 2023. Décrivez le processus de consultation avec les cliniciens et les patients pour guider les objectifs de sélection, d’implantation et d’adoption. Veuillez inclure un montant total de demande de financement pour l’exercice 2021-22 et un budget estimé pour l’exercice 2022-23 (si nécessaire). |
| Faire un résumé ici |
|  |
| **Décrivez le contenu des données qui sera mis à la disposition des patients dans les phases initiales et les phases prévues. Veuillez inclure la portée, les partenariats (contributeurs de données et partage du portail) et l’intersection avec d’autres canaux d’accès (p. ex., la prise de rendez-vous en ligne, les consultations virtuelles) (max. 3 paragraphes).** |
| Inclure une description ici |
|  |
| **Décrivez votre plan d’acquisition d’une nouvelle solution de portail de patients ou d’expansion d’une solution existante et expliquez les raisons de votre choix. Veuillez indiquer comment votre solution s’aligne sur les exigences obligatoires et recommandées dans les Normes de services provinciales sur les portails des patients (PP) (max. 3 paragraphes)** |
| Inclure une description ici |
|  |
| **Décrivez votre plan d’implantation, y compris vos plans de marketing et de communication et leur alignement sur les critères supplémentaires auxquels répond la proposition. Consultez l’Annexe B – Critères de financement du portail de patients (PP) (voir ci-dessous) (max. 3 paragraphes).** |
| Inclure une description ici |
|  |
| Indiquez si des services en français seront offerts. |
| Indiquez que vous acceptez de participer à une évaluation. |
| Reconnaissez que le financement est disponible jusqu’au 31 mars 2023. |

## Support offert en nature

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Indiquez la valeur du soutien en nature reçu de l’ESO, de l’organisme de soins de santé ou des régions. Les demandes de dotation en personnel clinique doivent correspondre à des contributions cliniques offertes en nature.** | | |
| **Type de contribution (exemples seulement)** | Nom de l’organisme/du contributeur des ressources en nature | Valeur de la contribution pendant l’exercice 2021-22 jusqu’au 31 mars 2022 |
| Gestion du changement | Entrer le nom ici | Entrer le total ($) |
| Gestion de projet | Entrer le nom ici | Entrer le total ($) |
| Marketing/Communications | Entrer le nom ici | Entrer le total ($) |
| Autre | Entrer le nom ici | Entrer le total ($) |
| Autre | Entrer le nom ici | Entrer le total ($) |
| Autre | Entrer le nom ici | Entrer le total ($) |
| **Total – Contributions en nature** | Entrer le nom ici | **Entrer le total ($)** |

## Demande de financement à Santé Ontario pour l’exercice 2021-2022

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Demande de financement à Santé Ontario pour l’exercice 2021-22** | | | |
| **Détails des coûts jusqu’au 31 mars 2022 :** | | **Demande de financement unique** | **Commentaires/hypothèses** |
| **Coûts d’infrastructure :** | | | |
| **Coûts des licences de la solution** | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| **Gestion de projet** | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| **Marketing/Communications** | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| Autre | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| Autre | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| Autre | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| **Coûts opérationnels :** | | | |
| **Coûts liés au personnel** (avec hypothèses) – les demandes doivent correspondre aux contributions en nature | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| **Coûts administratifs** | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| Autre | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| Autre | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| Autre | | Entrer le total ($) | Commentaires |
| **Total – Dépenses** | | **Entrer le total ($)** |  |
| **Commentaires :** | Commentaires | | |

## Calendrier et jalons/livrables

Les proposants retenus recevront un financement pour l’exercice 2021-22 après la signature d’une entente avec Santé Ontario. Indiquez tous les livrables prévus pour l’exercice 2021-22. Les proposants sont également encouragés à fournir des jalons et des échéanciers pour l’exercice 2022-23.

|  |  |
| --- | --- |
| **Exercice 2021-22**  **Décrire le calendrier et les jalons/livrables** | **Échéance (p. ex., 2 semaines, 4 semaines)** |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |

|  |  |
| --- | --- |
| **Exercice 2022-23**  **Décrire le calendrier et les jalons/livrables** | **Échéance (p. ex., 2 semaines, 4 semaines)** |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |
| Jalon/livrable | Inclure une description ici |

**Annexe A – Exigences du programme**

Pour être prises en considération, toutes les propositions retenues **doivent** :

* Être dirigées par une région de Santé Ontario ou une ou plusieurs ESO, des équipes en développement ou des organismes/équipes de fournisseurs de services de santé ayant la capacité d’implanter un portail de patients dans les populations régionales ou attribuables aux ESO.
* Démontrer comment le programme est conçu conjointement et dirigé avec l’apport des cliniciens, des patients, des familles et des soignants de leurs populations locales, y compris les mécanismes pour :
* mesurer et améliorer l’expérience du patient;
* démontrer que les commentaires des patients ont été recueillis et qu’ils sont intégrés dans le plan; et
* s’assurer que les patients seront engagés de manière continue, ce qui peut inclure la formation de groupes consultatifs de patients.
* Être soutenues par un détenteur de l’enveloppe budgétaire pour l’ESO ou un organisme fournisseur de services de santé principal qui accepterait de signer une entente de financement avec Santé Ontario comprenant des objectifs de rendement et des exigences en matière de rapports.
* Accepter de participer à une évaluation.
* Avoir été examinées, soumises et approuvées par une région de Santé Ontario; et
* Reconnaître que le financement n’est disponible que pour les exercices 2021-22 et 2022-23.
* Indiquer les jalons d’implantation réalisables pour l’exercice 2021-22, qui se terminera le 31 mars 2022.
* Fournir une estimation du nombre d’utilisateurs uniques qui accéderont à la solution du portail de patients au cours des six premiers mois suivant l’implantation et la croissance future prévue.
* Décrire comment le programme du portail de patients répondra aux besoins linguistiques des communautés qu’il dessert (par exemple, offrir des communications dans différentes langues, intégrer des services de traduction dans les flux de travail cliniques). Les organismes situés dans des régions désignées ou partiellement désignées en vertu de la [*Loi sur les services en français*](https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90f32) (LSF) doivent décrire comment les services seront fournis en français à la communauté francophone.
* Décrire comment la solution du portail de patients leur permettra d’avoir un accès numérique à leurs renseignements personnels sur la santé. Le contenu des données du portail pourra être élargi au fil du temps, à mesure que les fournisseurs de services de santé et les secteurs de la santé fourniront des données ou les mettront à la disposition du portail de patients.
* Décrire l’étendue du contenu des données qui sera mis à la disposition et les phases d’expansion prévues (le cas échéant).
* Indiquer la (les) région(s) géographique(s)/zone(s) de la population ciblée de patients desservis.
* Dresser la liste des fournisseurs de services de santé participant initialement au projet et fournir un résumé de leurs contributions prévues au portail de patients.
* Énumérer les exigences obligatoires et recommandées auxquelles répond la solution de portail de patients proposée, lesquelles sont précisées dans les Normes de services provinciales sur les portails des patients (PP) (consultez à cet effet les ressources supplémentaires ci-dessous). La proposition doit indiquer le processus qui sera suivi pour vérifier (ou faire vérifier) la conformité de la solution de portail de patients par rapport à chacune des normes précisées dans les Normes de services provinciales sur les portails des patients (PP). Les résultats détaillés du processus de vérification doivent être mis à la disposition de Santé Ontario.
* Inclure un plan d’implantation proposé sur deux ans, jusqu’au 31 mars 2023, avec des jalons clés pour l’exercice 2021-22. Consultez les directives d’implantation du programme ci-dessous.
* Inclure le montant du financement demandé pour l’exercice 2021-22 et une estimation des coûts pour l’exercice 2022-23 jusqu’au 31 mars 2023. Inclure un budget détaillé pour l’exercice 2021-22 jusqu’au 31 mars 2022 (inclure les demandes de financement en nature et de nouveaux fonds). Les budgets doivent indiquer clairement :
* Les coûts initiaux de mise en place, d’approvisionnement et de préparation à l’implantation;
* Les coûts d’implantation;
* Les coûts opérationnels;
* Une estimation du coût par utilisateur pour la solution;
* Un plan de ressourcement pour l’implantation, indiquant clairement les ressources qui seront fournies en nature et celles qui seront requises dans le cadre du programme du portail de patients;
* Les autres dépenses admissibles (p. ex., gestion de projet, gestion du changement, communications et marketing). Inclure des demandes de financement raisonnables pour les coûts de gestion du projet et de communication. Remarque : Santé Ontario fournira un soutien limité en matière de gestion du changement.

**Annexe B – Critères supplémentaires**

Les propositions retenues **devraient** avoir pour objectif de répondre à tous les critères suivants :

* Être soumises en tant que partenariat desservant plusieurs ESO. Ceci est fortement encouragé, tout comme les propositions qui indiquent une volonté d’ajouter des ESO partenaires à l’avenir.
* Décrire le processus de consultation qui a été employé, et les hypothèses faites en développant des cibles d’utilisateurs.
* Décrire le plan d’évaluation des avantages du portail pour les patients afin de faciliter la pérennité.

***Technologie et intégration***

Les propositions peuvent adopter l’une des deux approches suivantes :

1. Tirer parti d’une solution de portail de patients déjà en service. Les ressources existantes et les solutions technologiques disponibles pourraient être renforcées en ce qui concerne la portée ou les fonctionnalités, le cas échéant.
2. Acquérir une technologie appropriée. Ces propositions doivent indiquer clairement le processus, les délais et les étapes depuis la préparation de l’acquisition jusqu’à l’implantation du produit final et des fonctionnalités.

Remarque : Si une solution existante est disponible, mais qu’elle n’est pas exploitée, veuillez décrire les raisons qui justifient l’acquisition d’une nouvelle solution.

Les propositions **devraient** :

* Envisager fortement de tirer parti des ressources provinciales en matière de données cliniques et/ou de représenter un grand nombre d’ensembles de données provenant de plusieurs organismes. L’objectif est de faire en sorte que le patient ait le moins possible besoin de recourir à des solutions disparates pour obtenir une image complète de ses données de santé.
* Inclure une vue de l’état actuel de la technologie et de l’infrastructure avec des plans pour l’état futur. Il s’agit notamment d’établir une feuille de route pour la mise en place d’un portail pour les patients plus complet et plus riche en fonctionnalités, ainsi qu’un alignement solide avec les autres programmes de technologie et d’infrastructure (référez-vous à cet effet aux commentaires sur les objectifs ci-dessus). Cette feuille de route devrait indiquer les échéances pour :
  + Les intégrations futures avec d’autres canaux d’accès aux patients (par exemple, la prise de rendez-vous en ligne, les consultations virtuelles).
  + Les intégrations futures de données/contributeurs – si une intégration à d’autres sources de données est nécessaire, toutes les intégrations doivent être examinées et approuvées par Santé Ontario (si un financement est demandé).
  + Les améliorations des fonctionnalités.
  + La diffusion de données.
  + L’alignement sur la prochaine initiative d’identité numérique.

***Modèle de gouvernance***

Les propositions **devraient** :

* Décrire la structure/le plan de gouvernance qui guidera la sélection et l’implantation d’une solution de portail de patients.
* Démontrer que des champions cliniques ont été mobilisés et qu’ils soutiennent et approuvent le programme de portail de patients proposé; cela peut inclure la formation de groupes consultatifs cliniques.
* Inclure le soutien de la direction en faveur de l’implantation et du déploiement.
* Fournir un aperçu des rôles, des responsabilités et des obligations de rendre compte de chaque organisme participant (si plusieurs organismes sont impliqués).

***Modèle fonctionnel***

Les propositions **devraient** décrire :

* Les plans de marketing et de communication.
* Les moyens et méthodes permettant aux patients d’accéder au portail (p. ex., le plan pour étendre le programme à toute la région et intégrer les patients).
* Les fonctionnalités offertes aux patients. Que pourront faire les patients à part consulter leurs renseignements personnels sur la santé?
* Soutien continu aux utilisateurs sur le plan technique et au chapitre des demandes de renseignements.
* Les plans pour maintenir et développer le programme du portail (p. ex., étendre l’ensemble des données/sources existantes au-delà de la période de financement).
* Comment les patients pourront-ils obtenir un accès numérique à d’autres matériels ou ressources pédagogiques?

***Modèle d’implantation***

Les proposants **devraient** envisager de tirer parti des portails de patients, des processus et des solutions technologiques existants qui ont été mis au point par les utilisateurs pionniers ailleurs dans la province (consultez à cet effet le *Guide provincial de mise en œuvre sur les portails des patients (PP)*).

Les éléments clés d’un projet réussi d’implantation d’un portail de patients sont notamment les suivants :

* Établir des accords de partage de données avec les contributeurs de données.
* Établir des ententes de services avec les fournisseurs ou les organismes de services.
* Réaliser une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) et une évaluation de la menace et des risques (EMR).
* Élaborer un plan de communication complet.
* Mettre au point un plan ou un processus d’intégration des patients.
* Concevoir un plan de gestion du changement et une stratégie d’adoption pour les fournisseurs de données.
* Développer un plan de mobilisation des parties prenantes dans lequel les mécanismes de partage des données, les inclusions de données et les exclusions de données sont définis.
* Élaborer un plan de maintien du programme.
* Mettre au point une feuille de route pour l’intégration du flux de travail clinique et la gestion du changement.
* Détailler les ressources disponibles ou requises pour l’implantation.

La proposition devrait indiquer comment les activités ci-dessus seront planifiées et exécutées.

Remarque : Il n’est pas nécessaire que ces plans soient prêts au moment de la demande.